

Ces Français et Canadiens qui font partie de l'épopée américaine

Michel Gagné

À travers son Histoire, l'Amérique du Nord connut plein de soubresauts. Après une tentative infructueuse d'établissement de la part des peuples vikings, succéda une période de conquêtes où Français, Britanniques, Hollandais et Espagnols tentèrent de conquérir ce vaste et riche territoire. Pendant un certain temps, germa l'idée d'une Amérique française. La chose sembla dans l'ordre du possible, mais les priorités de la France étaient ailleurs. Graduellement, ce qui aurait pu devenir la réalité laissa la place au mythe.

En août prochain, la Louisiane célébrera en grandes pompes 300 ans de présence française. Entre autres au programme, il y aura un rassemblement mondial des Acadiens et de nombreuses manifestations qui évoqueront cette francité passée. La *Franco Fête 1999* rappellera que jadis la Louisiane fut aussi française que la vallée du Saint-Laurent. Plus tard, bien après que la Louisiane ne fût achetée par les Américains, le nouvel État, se croyant sans doute menacé, entreprit de rayer la langue française du système d'éducation (de 1921 à 1968). Dès lors, les francophones, sous peine de sanctions, n'avaient plus le droit de parler le français dans les écoles. Une nouvelle législation, au début des années soixante-dix, permit officiellement la réinsertion de l'enseignement du français dans les écoles. Ce revirement de situation permit au français, une langue dont l'usage était en voie d'extinction en Louisiane, de redevenir en quelque sorte à la mode.

Ces festivités estivales en Louisiane sont l'occasion pour nous d'effectuer un survol rapide de la philatélie américaine et d'en ressortir les timbres-poste qui peuvent rendre compte des explorateurs, découvreurs et fondateurs venus de France et du Canada qui, par leur courage et leur témérité, façonnèrent une grande partie des États-Unis...

LE PARC NATIONAL ACADIA

L'apport historique de **Samuel de Champlain** ne se limite pas qu'à la fondation de Québec en 1608. En effet, les explorations qu'il entreprit en territoire américain lui méritèrent également une certaine reconnaissance. Ses pérégrinations débutèrent lorsque le lieutenant général «des côtes, terres et confins de l'Acadie», **Pierre Du Guia de Monts**, qui avait obtenu le monopole de la traite des fourrures contre son engagement de créer un établissement en Nouvelle-France, mit les voiles, avec Champlain comme cartographe, en mars 1604. Après une reconnaissance des côtes de l'Acadie, l'expédition s'arrêta à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, où se situe de nos jours la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Lors de son séjour dans cette région, Champlain découvrit une île qu'il nomma île des monts déserts (*Mount Desert Island*), en raison des cimes dénudées de ses montagnes. Nous pouvons apercevoir cette île, représentée par une mince ligne à la hauteur du navire, sur un timbre américain (fig. 1). Cet emplacement ne répondait pas suffisamment à ses attentes, Du Guia de



Fig. 1

Monts préféra, l'année suivante, en 1605, s'établir à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis-Royal, en Nouvelle-Écosse).

L'île des monts déserts est aujourd'hui intégrée au Parc national Acadia (Maine) (fig. 2). Établi grâce à des dons privés, ce parc reçut d'abord le nom de Parc national Sieur-des-

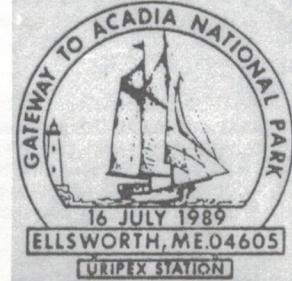


Fig. 2

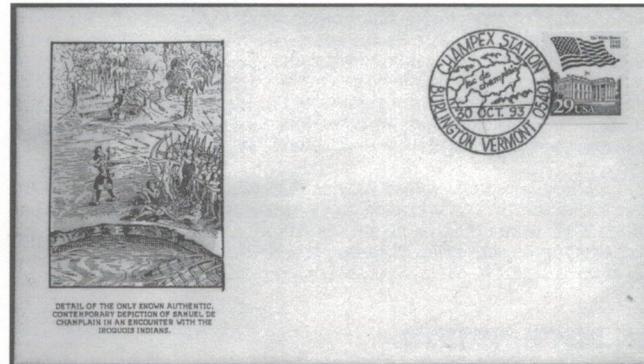


Fig. 3

Monts, en l'honneur du lieutenant général de la Nouvelle-France. En 1919, son nom changea à nouveau en Parc Lafayette. Enfin, le nom actuel, adopté en 1929, est dérivé du territoire français de l'Acadie. À l'avant-plan du timbre, on aperçoit Grosse-Tête (*Great Head*), un promontoire situé dans la baie de Fundy (connue autrefois sous le nom de baie Française).

L'explorateur Champlain laissa également sa marque en 1609, lors du premier accrochage entre Français et Iroquois, proche d'un lac qui porte aujourd'hui son nom: le lac Champlain. La scène est reproduite sur un pli-souvenir (fig. 3). L'oblitération du pli illustre par ailleurs une carte attribuée à Champlain.

LE WISCONSIN

En 1934, l'administration postale américaine émettait un timbre-poste pour commémorer le tricentenaire du Wisconsin avec l'arrivée de **Jean Nicolet** sur la rive de la baie Verte (*Green Bay*) et la découverte du lac Michigan (fig. 4). Jusqu'au milieu du XXe siècle, cet exploit attribué à Nicolet avait été reconnu par l'ensemble des historiens nord-américains. Puis, certains réfutèrent cette version, allant jusqu'à prétendre que Nicolet ne s'était jamais rendu au lac Michigan, non plus qu'il n'avait débarqué à Green Bay. L'erreur historique proviendrait d'une mauvaise interprétation de certains lieux et événements.

Quoiqu'il en soit, selon la version traditionnelle, Nicolet aurait été le premier Blanc à explorer cette région, c'est-à-dire la partie occidentale des Grands Lacs. Désigné par Champlain, alors gouverneur de la Nouvelle-France, pour conclure des traités avec les différentes tribus amérindiennes, Nicolet, le 4 juillet 1934, après avoir assisté à la fondation du poste de Trois-Rivières, partait à la recherche de la route de la «grande mer de l'Ouest».

D'après son récit de voyage, Nicolet traversa le détroit de Mackinac pour arriver au lac Michigan, puis pénétrer dans la baie des Puants (baie Verte). Nicolet n'aurait fait que longer les côtes au nord de l'État du Michigan. Les autorités américaines se basèrent donc sur ces écrits d'époque pour ériger un monument en l'honneur de l'explorateur français à Red Banks, au Wisconsin, ainsi qu'une tour sur les bords du détroit de Mackinac.

Le timbre montre Nicolet débarquant sur la rive avec ses compagnons. Se croyant arrivé en Chine, il s'était affublé à la mode orientale ! Mais, surpris de voir des Amérindiens au lieu et place des Chinois, et afin de leur signifier ses bonnes intentions, Nicolet déchargea son fusil en l'air.

Le territoire du Wisconsin fut exploré et développé par des Canadiens français, explorateurs, négociants et missionnaires. À cause des

35



Fig. 4



Fig. 5

fréquents conflits avec les Amérindiens, les premières véritables colonies ne virent le jour que vers le milieu du XVIII^e siècle. L'un des premiers à faire souche au Wisconsin s'appelait Pierre Grignon, de Deschambault. Son fils, Augustin (1780-1860), sera considéré comme l'un des pionniers du Wisconsin. Même s'il vit le jour dans ce territoire, il demeurait Canadien, parce que la région se trouvait rattachée à la province de Québec depuis 1774, avec l'Acte de Québec. Enfin, il faudrait aussi mentionner Michel de Langlade (1729-1800), natif de Michillimakinac, considéré comme le Père du Wisconsin, et Salomon Juneau, fondateur de la ville de Milwaukee.

L'hégémonie française dans le Wisconsin avait pris fin en 1763 avec la capitulation de la France. Les Anglais contrôlèrent la région jusqu'en 1816, après quoi ce furent les Américains qui l'occupèrent. Un cachet commémoratif (fig. 5) illustre la carte de l'actuel État du Wisconsin et nous rappelle par sa fleur de lys ses origines françaises.

LE MISSISSIPPI

36

L'un des objectifs de l'intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, était que la colonie s'autosuffise tout en rapportant à la mère-patrie les biens qui lui manquaient. Sous son premier mandat, le commerce des fourrures avait été très fructueux, mais il lui fallait trouver de nouvelles sources de richesses. À son second mandat, Talon voulut vérifier les affirmations des autochtones concernant une « grande rivière » venant du nord et se déversant au sud. Il organisa donc une expédition qu'il confia à **Louis Jolliet** (né à Québec en 1645). Le 8 décembre 1672, Jolliet arrivait à Michillimakinac et s'associait avec le père **Jacques Marquette**, jésuite et expert en plusieurs langues autochtones. (fig. 6)

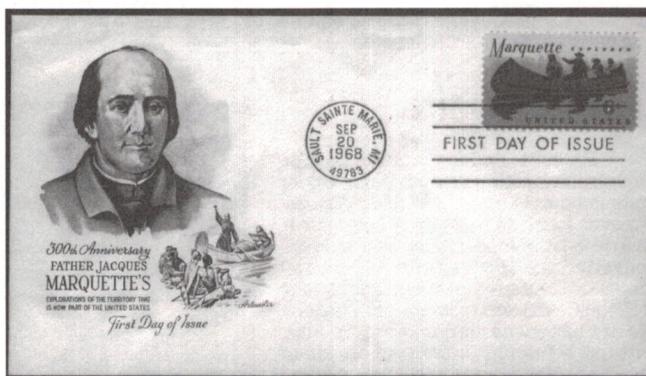


Fig. 6

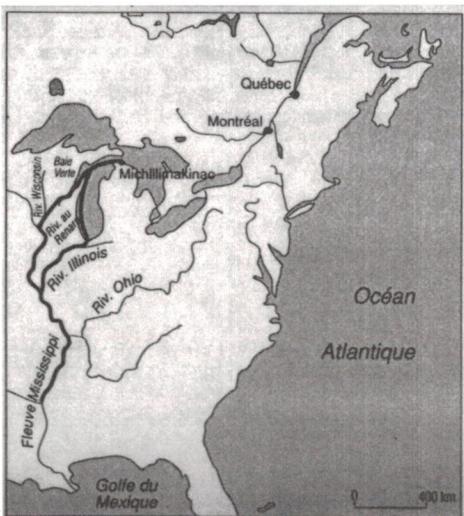


Fig. 7

Le 17 mai 1673, l'expédition de Marquette et Jolliet quittait la mission Saint-Ignace, remontait le cours de la rivière au Renard et gagnait la vallée du Wisconsin, affluent du Mississippi. Ils descendaient le fleuve et dépassaient les affluents du Missouri et de l'Ohio. Arrivés au confluence de l'Arkansas, Marquette et Jolliet se rendirent compte que le Mississippi était tributaire non pas du

Pacifique, comme ils l'avaient d'abord cru, mais du golfe du Mexique (fig. 7). Déconcertés et aux prises avec des tribus amérindiennes hostiles, ils firent demi-tour. Le père Marquette regagna ensuite sa mission, où il mourut quelques mois plus tard. Quant à Jolliet, il retourna à Québec au cours de l'été 1674.

Même s'ils n'ont pas atteint leur objectif premier, Marquette et Jolliet contribuèrent grandement à faire du Mississippi la principale artère commerciale entre la Nouvelle-France et la Louisiane. En guise de reconnaissance, et à titre de découvreur du Mississippi, les autorités américaines érigèrent une statue à l'effigie du père Marquette, au Capitole de Washington.

L'IOWA

Marquette et Jolliet furent les premiers Blancs à atteindre l'Iowa. La région fut réclamée par la France en 1682, mais elle y renonça en 1762 au profit de l'Espagne. Et c'est donc sous contrôle espagnol que le premier établissement y fut installé en 1788 par Julien Dubuque, un Canadien français. Dubuque avait obtenu une concession minière à proximité du site où est érigée la ville qui porte aujourd'hui son nom. L'Iowa devint une possession des États-Unis au moment de l'achat de la Louisiane en 1803. À différents moments, entre 1803 et 1838, l'Iowa fut inclus dans les territoires de la Louisiane, du Missouri, du Michigan et du Wisconsin. (fig. 8)



Fig. 8

LA LOUISIANE

Ce nom est inévitablement lié à celui de **Robert Cavelier de La Salle** (fig. 9). La Salle s'était fait concéder un fief dans l'île de Montréal, où il arriva en 1667. Deux ans plus tard, il vendit une partie de ses terres et entreprit une expédition vers les lacs Ontario et Érié. En 1677, il obtenait des lettres patentes l'autorisant à construire des forts dans l'Ouest et lui assurant le monopole du commerce des peaux de bisons. Il gagna alors le Sud du lac Michigan et, de là, complétant les explorations de Marquette et de Jolliet, il explora le cours supérieur des rivières Ouabache et Illinois.



Fig. 9

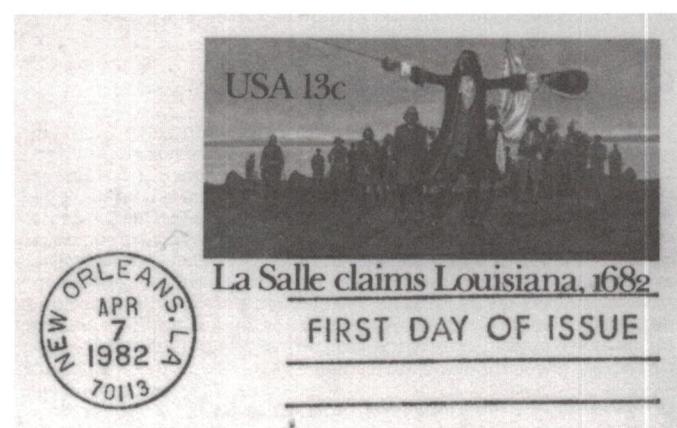


Fig. 10

En 1681, il poursuivit son exploration plus au Sud. Après avoir dépassé le point atteint par Marquette et Jolliet, son expédition arriva en vue de la mer le 6 avril 1682. Le 9 avril, La Salle prenait possession officiellement de toutes les terres drainées par le Mississippi et ses affluents, qu'il nomma Louisiane en l'honneur de Louis XIV, roi de France et de Navarre. (fig. 10)

Fort du succès de son entreprise, il obtint du roi, à la fin de 1684, le commandement d'une autre expédition, chargée cette fois de fonder un établissement permanent en Louisiane, sur le golfe du Mexique. La Salle atteignit les côtes à la mi-décembre. Mais cette expédition se solda par un échec, La Salle ne retrouvant pas l'embouchure du Mississippi. Après une série de déboires, il était abattu d'une balle dans la tête, en 1687.

En 1698, **Pierre Le Moyne d'Iberville**, personnifié ici par le comédien québécois Albert Millaire (fig. 11), était chargé de consolider la prise de possession du territoire que La Salle avait reconnu. Si La Salle est considéré comme le découvreur de la Louisiane, Le Moyne d'Iberville en mérite à coup sûr le titre de fondateur. D'ailleurs, il en fut le premier

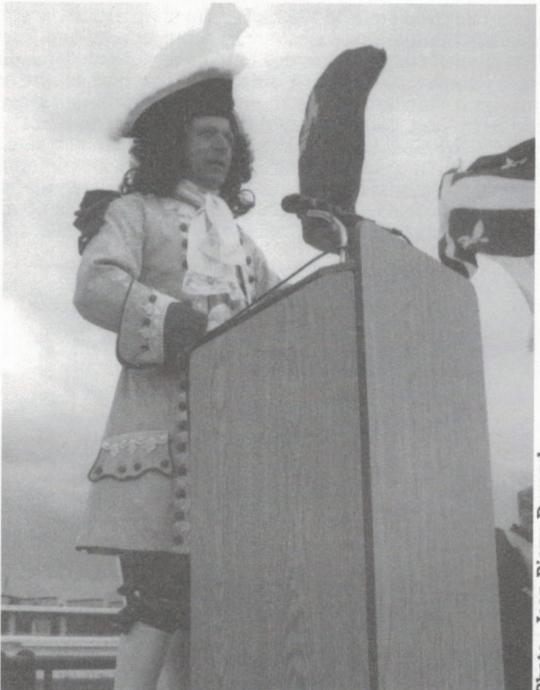


Fig. 11

Photo : Jean-Pierre Durand

gouverneur. Son frère, Jean-Baptiste de Bienville, lui succéda de 1713 à 1726, et de 1733 à 1743; il fonda aussi, en 1718, la Nouvelle-Orléans, dénommée ainsi en l'honneur de Philippe, duc d'Orléans. Jean-Baptiste fut suivi d'un autre Canadien, Pierre de Rigaud de Vaudreuil, marquis de Vaudreuil, de 1743 à 1752. En 1763, la Louisiane fut partagée entre l'Espagne et l'Angleterre, pour redevenir française en 1801. Mais, en 1803, la France vendait la Louisiane aux États-Unis (fig. 12).



Fig. 12

LE TERRITOIRE DU MISSISSIPPI

L'État actuel du Mississippi fut découvert par l'explorateur Hernando de Soto en 1541, mais le premier établissement permanent fut le fort Maurepas, fondé par Le Moyne d'Iberville en 1699, à la baie de Biloxi, afin d'y contrôler la navigation et de limiter les colonies anglaises à la bande côtière qu'elles occupaient déjà le long de la côte Atlantique. Le territoire fut cédé à l'Angleterre en 1763, qui le céda à son tour aux États-Unis en 1783. L'Espagne refusa d'abandonner ses possessions, jusqu'au traité de 1795, qui mit un terme à ses droits sur le territoire. Ce territoire (fig. 13) est partagé aujourd'hui entre les Etats du Mississippi et de l'Alabama.

DÉTROIT

Arrivé en Nouvelle-France en 1683, **Antoine Laumet dit Lamothe-Cadillac** devint commandant du fort Michillimakinac, situé à la jonction des lacs Huron et Michigan, de 1694 à 1699. En 1698, il fut chargé de livrer en France le courrier des autorités de la colonie. Il profita de l'occasion pour présenter au comte Louis Phélypeaux de Pontchartrain, con-

trôleur des finances, secrétaire d'État à la Marine et à la Maison du roi, un projet qu'il caressait depuis plusieurs années: l'établissement, sur les rives de la rivière Détroit, d'une véritable colonie.

En 1701, Cadillac quitta Montréal pour aller fonder, sur la rivière unissant le lac Saint-Clair et le lac Érié, sa colonie qui allait prendre le nom de Détroit, une ville que l'on désigne souvent comme la fille ainée de Montréal. (fig. 14) Le poste de Détroit était un point stratégique dans la région. Après la vallée du Saint-Laurent, c'était le meilleur centre de colonisation française. Cadillac parvint à y établir soixante-deux colons français et une centaine d'Amérindiens. Son titre de fondateur et de commandant de Détroit fut pour lui le summum de sa vie d'aventurier. Cadillac ne tarda pas toutefois à se mesurer au gouverneur Rigaud de Vaudreuil, car il désirait que cette nouvelle colonie releva directement de la France plutôt que de Québec. Il proposa même à la cour de France d'élever son établissement au rang de marquisat. S'espagnant le plus possible à l'autorité du gouverneur, Cadillac n'hésita pas à commercer avec les Iroquois en dépit de la guérilla que ces derniers menaient contre les Français. De même, une importante quantité des fourrures qui transitaient par Détroit étaient dirigées vers New York plutôt que vers Montréal. A la suite d'une enquête sur son administration et son comportement, Pontchartrain, qui avait autorisé l'ouverture du poste, vint à la conclusion que Cadillac était un agitateur. Ayant perdu la confiance de la cour, on le nomma gouverneur de la Louisiane en 1710. Cadillac y resta sept ans, avant de terminer sa carrière comme gouverneur d'une petite ville du Midi de la France. L'histoire retient son nom parce qu'il fut le fondateur de ce qui devait devenir l'une des plus grandes villes américaines.



Fig. 14

L'INDIANA

Les négociants en fourrures et les missionnaires furent les premiers à explorer le territoire de l'Indiana vers 1670. Mais c'est **Cavelier de La Salle** qui est reconnu pour avoir été le premier Européen à voyager dans cette région. À l'automne de 1705, le gouverneur de la Nouvelle-France, à la demande de la Compagnie des Indes, mandata Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vincennes, de Québec, d'établir un poste de traite sur la rivière Ouabache, qui se déverse dans le Mississippi. L'établissement est surnommé à l'origine «le Poste» ou tout simplement «Ouabache». Ce poste fortifié avait la charge de protéger la route du Mississippi, de Détroit à la Nouvelle-Orléans, empruntée par les voyageurs, les missionnaires et les trafiquants.

En 1718, **François-Marie Bissot de Vincennes**, fils de Jean-Baptiste, né à Montréal en 1700, accompagnait son père chez les Indiens miamis. En 1726, on chargea François-Marie de construire un fort à l'endroit où se situait le poste de traite et d'en prendre le commandement. Au printemps de 1736, François-Marie accompagna d'Artaguette, commandant des Illinois, dans une expédition contre les Chicachas, alliés des Anglais. L'expédition se termina dans un bain de sang au cours duquel François-Marie et d'Artaguette trouvèrent la mort. François-Marie Bissot de Vincennes fut reconnu de façon posthume comme le fondateur de l'Indiana. Une vingtaine d'années plus tard, le fort de la rivière Ouabache devint le fort de Vincennes. Le nouveau commandant du fort, Louis de St-Ange de Bellerville, poursuivit la même politique et distribua des terres aux Français. Au lendemain du traité de Paris (1763), le fort de Vincennes fut cédé aux Anglais et rebaptisé fort Sackville. En 1774, cette lointaine région des Illinois était déclarée territoire de la province de Québec par l'acte de Québec (voté par le Parlement britannique). De leur côté, les Américains, qui luttaien pour l'indépendance, eurent rapidement des visées sur cette région. En mai 1778, George Rogers Clark fut autorisé par la Virginie à conquérir les établissements des Illinois. Le 6 juillet, Clark s'empara du fort des Kaskaskias et la petite colonie francophone qui s'y trouvait épousa la cause révolutionnaire américaine. L'objectif suivant consistait en la conquête du fort de Vincennes, mais Clark, qui ne possédait pas les forces nécessaires, dut user d'un stratagème. Il laissa entendre aux habitants des Kaskaskias que des troupes l'attendaient pour se lancer à l'assaut de Vincennes. Afin d'éviter ce bain de sang appréhendé, l'abbé Gibault et le docteur Jean-Baptiste Laffont plaidèrent en faveur des habitants menacés et s'offrirent à les convaincre de se soumettre aux Américains. Ils réussirent leur mission et c'est ainsi que, le 20 juillet 1778, le père Gibault faisait prêter serment à 185 personnes, les faisant ainsi renoncer à George III en faveur de la République de Virginie, un État libre et indépendant.

En 1779, lorsque Clark, à la tête de ses Virginiens et de miliciens, se présenta devant le fort de Vincennes, commandé par le général Hamilton, détesté et redouté de tous, ce dernier n'eut pas d'autre choix que de capituler sans coup férir. (fig. 15) Les Américains élevèrent le père Gibault au rang de patriote et de héros, tandis que le clergé québécois, qui prenait parti pour l'Angleterre, le considéra comme un traître.

Fig. 15



FORT DUQUESNE

À la fin de décembre 1753, **Ange Duquesne de Menneville**, alors gouverneur de la Nouvelle-France, chargea Pierre-Claude de Pécaudy de Contrecoeur de protéger les communications dans la vallée de l'Ohio, en direction du Mississippi et de la Louisiane, et d'ériger un fort à l'endroit où un détachement britannique avait

été surpris en train de construire un retranchement fortifié. L'expédition se mit en route au début de janvier 1754. Les troupes de Contrecoeur eurent à faire face à plusieurs reprises à celles de celui qui deviendra le futur président des États-Unis, **George Washington**, alors officier de milice en Virginie et commandant du fort Necessity. Pour contrer les visées britanniques, Contrecoeur érigea le fort Duquesne, le 8 avril 1754, et décida d'envoyer une troupe, menée par Joseph Coulon de Villiers de Jumonville, au devant du colonel Washington et sommant celui-ci de quitter la région. Une escarmouche s'ensuivit au cours de laquelle les Français subirent la défaite et De Jumonville tué. Le 28 juin, une expédition de représailles fut menée par Louis de Coulon de Villiers, qui remporta la victoire et démolit le fort ennemi. Les Anglais ne renoncèrent pas pour autant à s'emparer du territoire français. Le 9 juillet 1755, le général Braddock, chargé de s'emparer du fort Duquesne, fut défait par Liénard de Beaujeu lors de la célèbre bataille de Monongahela. En dépit des escarmouches, les Français purent rester maîtres du fort jusqu'en novembre 1758, alors que François de Ligneris, devant la pression des forces britanniques, fit sauter le fort Duquesne, avant de se replier sur le fort Niagara. (fig. 16) La vallée de l'Ohio était donc définitivement perdue pour les Français. En 1761, le fort fut reconstruit par les Anglais sous le nom de fort Pitt, du nom du ministre britannique William Pitt. De nos jours, l'établissement a fait place à la ville de Pittsburgh.



Fig. 16

FORT CARILLON

Ce fort fut construit en 1756, à l'extrémité sud du lac Champlain, sur les ordres de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, en raison de la situation en Europe où débutait la guerre de Sept Ans entre la France et l'Angleterre. La construction fut dirigée par le marquis Michel Charlier de Lotbinière, ingénieur en chef du général Montcalm. Le 8 janvier 1758, le général anglais Abercromby, commandant une armée de 16000 hommes, remonta la vallée de l'Hudson en direction du lac Champlain et du Saint-Laurent. Montcalm alla à sa rencontre, avec ses 4000 Canadiens, et ériga des retranchements en avant du fort Carillon. Appuyé par Bourlamaque et Lévis, il infligea à Abercromby de sérieuses pertes. Cela constitua pour les Français une importante victoire, qui n'eut guère cependant de conséquence sur l'issue de la guerre. Le 22 juillet 1759, le général Amherst reprenait l'entreprise d'Abercromby à la tête de 12000 hommes. Défaits, les Français firent sauter le fort Carillon avant de se replier sur l'île aux Noix, à l'autre extrémité du lac Champlain.

Ainsi, le dernier bastion de tous les forts des Grands Lacs et du lac Champlain venait de tomber. La Nouvelle-France, qui comprenait les actuelles provinces maritimes et qui s'étendait jusqu'à la baie d'Hudson, jusqu'au golfe du Mexique et jusqu'aux Rocheuses, ne comptait plus maintenant que la Louisiane et quelques positions précaires dans la vallée du Saint-Laurent. Le fort Carillon fut reconstruit par les Britanniques et prit le nom de Ticonderoga (fig. 17).



Fig. 17

L'ensemble des territoires du Nord-Ouest furent explorés à l'époque de Cavelier de La Salle (c. 1670). Ce dernier explora la région qui forme aujourd'hui l'Ohio et réclama toutes les terres situées au nord de la rivière Ohio au nom de la France. La domination française se poursuivit jusqu'au traité de Paris de 1763, à la suite duquel tous les territoires de la Nouvelle-France passèrent sous juridiction britannique. Toutefois, les Britanniques s'inquiétaient des tendances autonomistes de leurs colonies de Nouvelle-Angleterre, qui leur avaient déjà soutiré pas mal de concessions. Afin de s'assurer d'un meilleur contrôle sur le centre de l'Amérique du Nord, ils décidèrent donc d'élargir les frontières du Québec. En 1774, le Parlement britannique vota une loi pour en amender le statut. L'Acte de Québec donnait à la province et au gouvernement britannique pleine autorité sur un territoire qui s'étendait depuis les côtes du Labrador jusqu'à la vallée de l'Ohio, incluant tout le bassin hydrographique des Grands Lacs et de la vallée du Saint-Laurent (fig. 18).

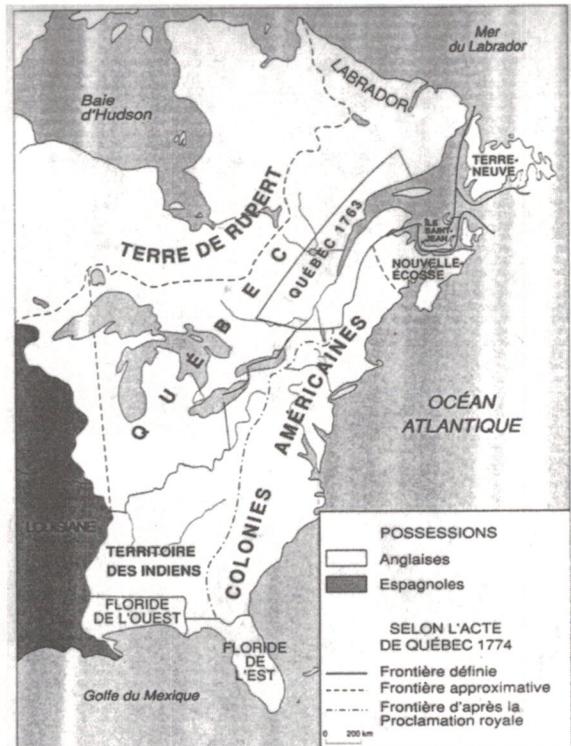


Fig. 18



Fig. 19

En 1783, le traité de Versailles vint modifier à nouveau l'échiquier politique. Ce traité consacrait l'indépendance des treize colonies de la Nouvelle-Angleterre appelées à former les États-Unis d'Amérique. Une nouvelle frontière entre le Canada et les États-Unis fut fixée au centre des Grands Lacs (à l'exception du lac Michigan, entièrement situé en territoire américain). Le Québec

se vit dans l'obligation de céder aux Américains les vallées de l'Ohio et du haut Mississippi, qui lui avaient été octroyées par l'Acte de Québec. Un timbre, émis en 1937 pour commémorer le 150e anniversaire de l'Ordinance du Nord-Ouest (fig. 19), illustre les territoires jadis rattachés à la province de Québec. À l'aide d'une loupe, on peut lire sur ce même timbre le mot Marietta. Il s'agit du nom donné à une ville de l'Ohio en 1788 par Putnam et Cutler, qui voulaient ainsi honorer Marie-Antoinette, reine de France de 1774 à 1793, pour son aide aux colonies durant la guerre de l'Indépendance.

LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST

Grâce à sa situation géographique, Montréal avait connu, dès le régime français, un certain développement découlant de la traite des fourrures. Celle-ci allait lui valoir un nouvel essor, avant la fin du XVIII^e siècle, avec la fondation de la Compagnie du Nord-Ouest. Celle-ci naquit en 1779 de la fusion de neuf compagnies rivales qui s'unirent pour

mieux résister aux restrictions du gouvernement colonial britannique. C'est au Beaver Club de Montréal que se dessinaient alors les stratégies commerciales. Cette puissante société de trafiquants avait choisi de concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson (qui prétendait posséder des droits exclusifs de traite). Il lui fallut peu de temps pour mettre sur pied plusieurs postes de traite, établissant ainsi un vaste réseau de communication à travers le Nord de l'Amérique. L'association ne s'était toutefois constituée qu'en 1784, au lendemain du traité de Versailles (1783) (fig. 20), qui avait mis un terme à la guerre de l'Indépendance et interdit désormais aux Canadiens l'accès aux territoires de l'Ohio et du Mississippi.



Fig. 20



Fig. 21

avaient changé par le fait même de pays. C'est ainsi qu'une partie de la colonie de la Rivière Rouge (dont Pembina), développée par de nombreux Québécois, se trouva désormais dans l'État du Dakota du Nord (fig. 21). Au cours du XIXe siècle, la Compagnie du Nord-Ouest porta ses opérations jusqu'au Pacifique, étant à l'origine du développement de l'État actuel de Washington (fig. 22). C'est la Compagnie du Nord-Ouest qui éleva le premier établissement devenu aujourd'hui la ville de Spokane. L'un de ses employés, le géographe canadien **David Thompson**, explorera le territoire et c'est aussi à lui que revint l'honneur, en 1807, de découvrir les sources du fleuve Columbia qui traverse cet État. En outre, Thompson établit des postes de traite de fourrures dans les États de Washington, de l'Idaho et du Montana. Les opérations de la Compagnie du Nord-Ouest cessèrent en 1821 au moment de sa fusion avec la Compagnie de la Baie d'Hudson.

LEWIS ET CLARK

L'expédition de Lewis et Clark fut l'un des grands événements qui marquèrent l'exploration du continent américain. Meriwether Lewis était le secrétaire privé du président Thomas Jefferson, et William Clark, le frère de George Rogers Clark, vainqueur de Fort Vincennes. L'objet de la mission était d'explorer le Missouri et ses affluents afin de trouver la voie fluviale la plus directe et la plus praticable pour le commerce. Les



Fig. 23

Les Montréalais furent ainsi contraints de développer leurs opérations de traite vers l'Ouest. Il faut tenir compte aussi du fait qu'à la suite de la convention de 1818 entre l'Angleterre et les États-Unis, plusieurs établissements

explorateurs consignèrent également des observations relatives à l'ethnologie, à la vie végétale et à la vie animale. L'expédition s'ébranla le 14 mai 1804 et, au cours d'une halte dans un village Mandane, Lewis et Clark firent la connaissance de **Toussaint Charbonneau**, un Canadien français né à Montréal en 1767, qui accepta de leur servir de guide et d'interprète, ainsi que son épouse amérindienne **Sacajawea**. Ayant contribué à leur façon au succès de l'expédition, il est de bon aloi de leur rendre justice.

La participation canadienne au sein de l'expédition ne se limita pas qu'à Charbonneau. En effet, plusieurs dizaines de francophones firent aussi partie du groupe et y détenaient des postes clés. Les deux capitaines leur furent reconnaissants et, tout au long de l'expédition, attribuèrent leurs noms à des emplacements géographiques. Le timbre émis pour commémorer le 150e anniversaire de l'expédition (fig. 23) montre Lewis et Clark suivis de Sacajawea et de Charbonneau. L'entier postal (fig. 24) souligne pour sa part le 175e anniversaire. Connaissant l'importance de la participation canadienne à l'entreprise, on peut supposer que plusieurs Québécois figurent à l'arrière-plan des illustrations.



Fig. 24

Au retour de l'expédition, Charbonneau confia son fils à William Clark. Les dernières années de Charbonneau demeurent un mystère, tout au plus sait-on qu'il mourut octogénaire, infirme et misérable.

L'OREGON

Avant l'établissement de ses frontières actuelles, l'Orégon était un territoire vaste et inconnu qui devint rapidement un territoire de traite, à la fois pour la Compagnie du Nord-Ouest et pour l'*American Fur Company*. Cette dernière avait établi dès 1811 le fort Astoria à l'embouchure du fleuve Columbia (fig. 25). Par une entente qui ne réglait en rien le conflit de souveraineté, les gouvernements américains et britanniques convenaient, en 1818, de faire de l'Oregon un condominium anglo-américain. Lorsque, en 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson prit le contrôle de la Compagnie du Nord-Ouest, elle entreprit la conquête de l'Oregon et y établit, en amont de l'embouchure du fleuve Columbia, le fort Vancouver.

Mais revenons au début du XIXe siècle et voyons comment l'influence canadienne atteignit cette région. Un riche marchand de fourrures de New York, John Jacob Astor, venait chaque année à Montréal et y entretenait de bonnes relations avec les bourgeois. En 1808, Astor créa l'*American Fur Company* dans le but de contrôler la traite, non seulement du centre et du nord des États-Unis, mais aussi de la côte du Pacifique. L'année suivante, à Montréal, Astor s'associa avec certains membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Il conclut avec eux et quelques commerçants américains de Saint-Louis une entente provisoire qui devint la *Pacific Fur Company*. Il installa son entrepôt à Montréal.

Deux expéditions furent organisées vers le Pacifique, lesquelles comprenaient de nombreux Canadiens français. Au terme du voyage,

en 1811, le poste d'Astoria était fondé. Simultanément, Astor continuait à avoir du succès dans l'Est. En janvier 1811, il conclut une entente avec un groupe de commerçants montréalais faisant partie des Compagnies de Michillimakinac et du Nord-Ouest. Cette entente donna naissance à la *South West Fur Company* et visait à faire la traite en territoire américain, plus précisément au sud des Grands Lacs. Lorsque la guerre de 1812 eut rendu impossible l'arrivée des approvisionnements par la mer, la Compagnie du Nord-Ouest se porta acquéreur du fort Astoria (1814). De ce fait, elle étendait son domaine de Montréal au Pacifique.

Après la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette dernière prit la relève dans l'exploitation du territoire de l'Oregon. En 1823, le gouverneur Simpson fut chargé de l'organisation du district. Il nomma pour appliquer ses mesures le docteur **John McLoughlin** (fig. 26). Fils de fermier, McLoughlin était natif de Rivière-du-Loup, au Québec. Diplômé en médecine, il fut pendant dix-huit ans à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest. En 1812, il fut délégué à Londres pour y négocier la fusion des deux sociétés rivales. Une fois celle-ci réalisée, McLoughlin entra au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour en devenir l'intendant en chef. Grâce à ses qualités, il entra rapidement dans la légende de l'Oregon. Son règne débuta en 1824, lorsqu'il arriva à Fort George (connu de 1811 à 1813 sous le nom de Fort Astoria), accompagné de Simpson. Le site ne répondant pas à leurs attentes, ils érigèrent le fort Vancouver, qui devint le quartier général de la Compagnie dans la région. Rapidement, McLoughlin en fit le grand marché et le rendez-vous du commerce sur le Pacifique. Devenu maître absolu dans l'Oregon, McLoughlin tint tout de même à répondre aux attentes de ses compatriotes québécois établis en périphérie de Fort Vancouver. Ainsi, il appuya la venue de missions et favorisa l'établissement d'une école francophone.

McLoughlin savait fort bien que le fort se trouvait sur un territoire administré en condominium et que les Américains s'intéressaient au Nord-Ouest. Pour éviter la confrontation, il encouragea l'immigration américaine, ce qui alla à l'encontre des intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson et provoqua la colère du gouverneur Simpson, qui l'accusa de collusion avec les Américains. Cette tension fut en quelque sorte à l'origine de la naissance de l'État de l'Oregon. En 1843, des colons américains formèrent un gouvernement provisoire, d'après l'idée conçue par Jason Lee (que l'on aperçoit sur le même timbre à côté de McLoughlin). À la signature du Traité de l'Oregon, en 1846, Fort Vancouver se trouvait dorénavant situé aux États-Unis. Déçu et amer envers ses supérieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, McLoughlin décida de rester en Oregon et devint citoyen américain. En reconnaissance de ses efforts, on lui décerna, de façon posthume, le titre de Père de l'Oregon.

Sur le timbre mentionné plus haut (fig. 25), on peut également lire, quoique difficilement, le nom de *Snake River*. Ce nom n'est pas sans rappeler les explorations du Montréalais Peter Skene Ogden, un étrange personnage entré à la Compagnie du Nord-Ouest par goût de l'aventure. Après avoir été impliqué dans le meurtre d'un Amérindien soupçonné de commercer avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, il fut transféré dans la région du Pacifique, où il passa les trois années précédant la fusion des compagnies en qualité d'agent de la Compagnie du Nord-Ouest.

Rayé de la liste des nominations en raison de ses actes de violence contre la Compagnie de la Baie d'Hudson, Ogden fut réembauché en tant que premier commis, puis promu au rang de négociant principal de la vallée de la Snake entre 1824 et 1830. Il dirigea des expéditions sur la rivière Snake avec une discipline de fer (cette région étant par ailleurs réputée hostile aux aventuriers). Entre 1819 et 1830, un seul de ses hommes revint vivant de ses expéditions ! De 1830 à 1846, il se retrouva en Alaska et en *Nouvelle-Calédonie* (ancien nom de la Colombie-Britannique) pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Après la signature du traité de l'Oregon (1846), Ogden fut nommé commandant de Fort Vancouver. Il s'occupa alors de régler les dernières affaires en suspens avant que la Compagnie ne fût obligée de quitter Fort Vancouver, devenu entre-temps un camp de l'armée américaine. Ogden fut également le premier explorateur non autochtone de certaines régions de l'Idaho, de la Californie, du Nevada, de l'Utah et du Wyoming.

FORT SNELLING ET LE PETIT CANADA



Fig. 27

Les premiers établissements permanents érigés dans l'État américain du Minnesota furent l'œuvre de Canadiens français. Ils furent responsables de l'installation de certaines des premières communautés à Saint-Paul, capitale de l'État, et à Fort Snelling (fig. 27).

À l'origine, on retrouve **Benjamin Gervais**, né à Louiseville (Québec) en 1786. À

17 ans, il partait pour la colonie de la Rivière Rouge et s'installait au Dakota du Nord. Après divers incidents survenus entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson, plusieurs pionniers transportèrent leurs pénates dans la région de Fort Snelling, en 1827, probablement dans l'une de ces charrettes fort populaires le long de la Rivière Rouge (fig. 28).

Fort Snelling était un établissement militaire considéré comme le centre de la traite des fourrures dans l'État du Minnesota. Le fort avait été formé par un noyau de colonisateurs surnommés *Pig's Eyes*, d'après Pierre Parent, un voyageur canadien-français qui pratiquait le trafic illégal du whisky et dont le commerce finit par indisposer les autorités militaires de Fort Snelling. Parent et les colons qui occupaient sans titre la réserve militaire furent donc évincés. Ils s'établirent alors à proximité pour former une agglomération qui, en 1841, devint Saint-Paul. En 1844, Benjamin Gervais acquérait un terrain en périphérie de la ville et y construisait le premier moulin à farine privé de l'État. Son œuvre est commémorée sur un magnifique cachet temporaire (fig. 29). Des Canadiens français se joignirent à lui pour donner naissance au «Petit Canada».



Fig. 28



Fig. 29

LE TEXAS

Parmi les Français qui explorèrent le Texas, le plus célèbre fut sans contredit Robert Cavelier de La Salle. Nous devons attendre au XVIII^e siècle pour voir d'autres explorateurs venus de la Nouvelle-France. Ce fut le cas de Louis Juchereau de Saint-Denis qui joua un rôle important dans le développement du commerce avec les Amérindiens et les Espagnols. La période française permit également à Athanase de Mézières, un soldat, explorateur et diplomate d'origine française, de s'y installer en 1733 et de devenir gouverneur du Texas espagnol.

Mais la contribution la plus importante revient à deux Canadiens français qui jouèrent un rôle primordial dans la révolution du Texas et la fondation de la ville de Galveston. Le plus célèbre fut **Michel Ménard**, né à Montréal en 1805. Durant la révolution, il réussit à convaincre les Amérindiens de se tenir hors du conflit avec les Mexicains. En 1836, il signa la déclaration d'indépendance du Texas et, ultérieurement, aida à rédiger le texte de la constitution de la nouvelle république (fig. 30). Ce fut également lui qui jeta les bases nécessaires à la fondation de Galveston. Son frère, Peter, l'avait précédé en s'installant au Texas dès 1833. Il était capitaine dans le 1er régiment d'artillerie. Après le conflit, Peter devint le premier maître de poste de Galveston.



Fig. 30

ALPHONSE DESJARDINS

Le mouvement des caisses populaires Desjardins jouit d'un énorme prestige. Et pour cause, puisque sa philosophie sur le mode de placement et d'épargne fut même convoitée par nos voisins du Sud. En 1984, l'administration postale américaine émettait un timbre soulignant le 50e anniversaire de la fondation de la *Federal Credit Union* (fig. 31). En y regardant de plus près, nous découvrons que ces établissements américains avaient vu le jour grâce au fondateur du mouvement québécois, Alphonse Desjardins.



Fig. 31

L'idée de ce système coopératif vint à Desjardins après qu'il eut entendu un député à la Chambre des communes déclarer que la classe ouvrière était souvent victime de prêts usuraires. Desjardins convoqua ses concitoyens de Lévis, près de Québec, et signa avec eux un pacte de solidarité économique. Dès lors, le 23 janvier 1901, dans sa demeure, était fondée la première caisse populaire en Amérique du Nord. Poursuivant son idéal, il fit ses classes en entreprenant une longue correspondance avec des spécialistes européens. L'expansion de son oeuvre aux États-Unis débuta le 24 novembre 1908, lorsque la communauté francophone de Manchester, au New Hampshire, lui demanda de l'assister afin de mettre sur pied la première caisse populaire aux États-Unis. Le succès attira l'attention des autorités, si bien que le gouverneur du Massachusetts l'invita à faire connaître son système aux citoyens de l'État et aux membres de la Chambre de commerce. Après que les deux États eurent adopté une loi basée sur ses conseils, plusieurs fondations et banques d'État réclamèrent son aide dans l'établissement de coopératives d'épargne et de crédit destinées à favoriser le mieux-être des classes laborieuses du pays. En 1911, Desjardins participa à la rédaction de la première loi des *Credit Union* américains. Il fut secondé en territoire américain par Edward A. Filene, qui guida le mouvement et contribua à l'adoption de la *Federal Credit Union Act of 1934*. C'est le président Franklin D. Roosevelt qui, le 26 juin 1934, approuva la législation permettant aux caisses populaires d'être organisées à l'échelle des États-Unis sous la charte du gouvernement fédéral. Ainsi débutait l'oeuvre d'un grand visionnaire québécois.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES UTILISÉES

- 1) BROUILLETTE, Benoît. *La pénétration du continent américain par les Canadiens français*, Montréal, Fides, 1979, 242 p.
- 2) FARIBAULT-BEAUREGARD, Marthe. *La population des forts français d'Amérique (XVIIIe siècle)*, Montréal, éditions Bergeron, 1984, 376 p.
- 3) GAGNE, Michel. «Les caisses populaires Desjardins: Rayonnement d'une œuvre québécoise», *Philatélie Québec*, n° 177, Éditions Phibec, mai 1993, p. 13 à 16.
- 4) GAGNÉ, Michel. «L'expédition de Lewis et Clark, 1804-1806», *Philatélie Québec*, n° 172, Éditions Phibec, novembre 1992, p. 5 à 7.
- 5) GAGNÉ, Michel. «Le Petit Canada, bastion francophone aux États-Unis», *Philatélie Québec*, n° 181, Éditions Phibec, octobre 1993, p. 40 et 41.
- 6) GAGNÉ, Michel. «Le Père de l'Oregon», *Philatélie Québec*, n° 168, Éditions Phibec, juin 1992, p. 15 à 17.
- 7) GAGNON, Jacques. «Jean Nicolet au lac Michigan: Histoire d'une erreur historique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 1, été 1998, p. 95 à 101.
- 8) GOUIN, Jacques. «Augustin Grignon et les débuts du Centre-Ouest des États-Unis, d'après ses Mémoires parus en 1857», *Mémoires de la S.G.C.-F.*, n° 160 (vol. XXXV, n° 2), juin 1984, p. 96 à 115.
- 9) GUERNSEY, Betty. *Montréal à pied*, Montréal, Fides, 1980, 208 p.
- 10) Héritage du Canada, ouvrage publié par Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée, Montréal, 1979, 376 p.
- 11) LANDRY, Armour. *Bribes d'histoire - Pages Trifluviennes*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, série A, numéros 1-16, 1933, p. 15 et 16.
- 12) LITALIEN, Raymonde. *Les explorateurs de l'Amérique du Nord (1492-1795)*, Sillery (Québec), Éditions du Septentrion, 1993, 261 p.
- 13) NEWMAN, Peter C. *Les conquérants des grands espaces*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p. 336 à 340, 357 et 358.
- 14) TRUDEL, Marcel. «Jean Nicolet dans le lac Supérieur et non dans le lac Michigan», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 2, septembre 1980, p. 183 à 196.
- 15) VEYRON, Michel. *Dictionnaire canadien des noms propres*, Larousse Canada, 1989.

LE LANGAGE PHILATÉLIQUE... CHRONIQUE DE J.-P. DURAND

La surcharge

En philatélie, on appelle **SURCHARGE** tout ce que l'on peut ajouter sur un timbre déjà imprimé pour en modifier la valeur faciale ou l'affectation (bien entendu, à l'exception des oblitérations). Donc, les surcharges peuvent être apposées sur un timbre pour en modifier sa valeur, comme sur ce timbre canadien à l'effigie de la reine Victoria, qui comportait au départ une valeur faciale de *three cents* (écrite en toutes lettres), mais qui reçut par la suite une surcharge de *2 cents*. Elles peuvent aussi être apposées sur un timbre d'un pays afin que ce timbre puisse servir dans un autre pays ou dans une colonie. C'est le cas de ce timbre français du type «Alphée Dubois» qui servit en Orient (*Annam et Tonkin*). Une autre utilisation de la surcharge est lorsqu'elle sert à marquer un changement de régime politique, comme sur ce timbre du Congo belge au lendemain de l'indépendance.



Certains timbres sont surchargés afin d'en modifier le **type de service**. C'est le cas des timbres avec la surcharge *FM* utilisés par les militaires à titre de franchise pour leur courrier. C'est aussi le cas des timbres **préoblitérés**, comme ce timbre canadien comportant des barres horizontales et le chiffre *0700*. Idem aussi pour certains timbres **dits de service** parce que comportant la surcharge *G* ou *O.H.M.S. (On His Majesty's Service)*. Les administrations postales surchargent parfois une petite quantité de leurs timbres avec des mots comme *SPECIMEN*, *MUSTER* ou *MUESTRA*, afin qu'ils servent, non plus à l'acheminement du courrier, mais notamment à fournir de l'information d'intérêt philatélique à la presse spécialisée (de nos jours, en cette matière, les administrations postales ont plutôt recours à des photographies de leurs timbres).

On peut donc surcharger des timbres pour **plusieurs raisons**: quand il y a pénurie de vignettes d'une valeur particulière, quand on veut épouser un stock de vieux timbres, quand il y a une augmentation des services postaux, quand on veut ajouter une **surtaxe** (au profit d'une cause...), etc. La surcharge est la plupart du temps imprimée (on repasse tout simplement les timbres à l'imprimerie), mais elle a été parfois apposée à l'aide d'un tampon (encore une fois, ne pas confondre avec l'oblitération) et, plus rarement, ajoutée au stylo par un employé des postes (on parlera alors de **surcharge manuscrite**). Les timbres surchargés peuvent aussi avoir leurs **variétés**: surcharges renversées, à cheval, etc. Enfin, la surcharge doit être prise en considération par les **thématiciens**, quand elle vient modifier le sujet d'un timbre ou commémorer un événement.

En anglais, le mot surcharge se traduit par *overprint*. Et par *Aufdruck* en allemand.